

Jean-Baptiste André Godin à monsieur P. Guérard, 14 octobre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (50r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur P. Guérard, 14 octobre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50567>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 octobre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Guérard, P.](#)

Lieu de destination 20, rue d'Isle, Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce à Guérard qu'il accepte son devis pour l'installation d'un système de sonneries électriques dans son appartement.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Économie domestique](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familière : appartement n° 245](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Bureau 3^e n° 11
14 juillet

Monsieur Guérard,

J'acquiers le droit avec vous
de reproduire, sans vos noms
vos documents.

Vous portez un tableau
indication nouveau système
et un dessin un tableau
indication ancien système
sans indication de précis.

Il faut que j'en
tendez que la serrurerie
électrique que vous établissez
dans nos appartements
soit en tout dans les meilleures
conditions et d'après
les meilleures procédures

seuilleusement en usage.

Cette réserve entendue,
vous avis me paraît imminent.
Mais je m'assurerai dans
mon cabinet que deux
loueurs et moi pris deux
timages.

Prenez, si vous plaît, l'édu-
cation de ces serrures : afin
que je puisse faire le plus
possible de votre satis-
faction à cet égard.

Nouvelles salutations,
mes meilleures salutations

Sodin